

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

GENÈVE

COURRIER PASTORAL

EDITO

Construire un Chemin de Joie à Genève, il fallait y penser et il fallait y croire ! Concevoir, réaliser et installer les mosaïques de ce chemin de Résurrection, il fallait le faire ! Aujourd'hui cet ambitieux projet de l'Eglise catholique romaine à Genève est à bout touchant et les treize mosaïques du Chemin de joie illustrent sur les parvis de nos églises et d'autres lieux les étapes de cette invitation à se mettre en route sur les pas du Ressuscité. Elles tissent un magnifique itinéraire de foi d'un bout à l'autre du canton.

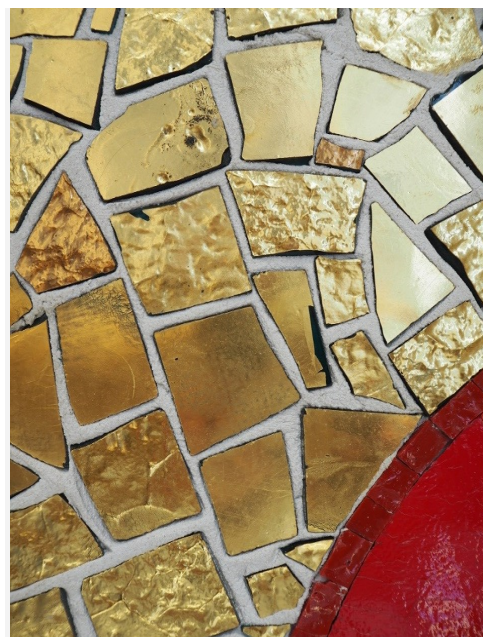
Posées en extérieur, les mosaïques s'adressent à toutes et à tous, croyants et non croyants, chrétiens et non chrétiens par le langage de l'art qui peut atteindre les registres les plus intimes de la conscience. Elles témoignent d'une Eglise en sortie pour partager la Bonne nouvelle de la Résurrection, déclinant les textes bibliques qui relatent les rencontres avec le Christ Ressuscité. Les étapes de ce parcours se veulent des symboles de l'accueil et de l'hospitalité. Une invitation à s'arrêter pour se ressourcer à une époque de la vitesse et du stress.

L'ensemble a été réalisé sous la direction du père Marko Ivan Rupnik, du prestigieux Centre Aletti de Rome. « Quand nous avons accepté ce travail, nous n'aurions jamais imaginé que cela aurait été aussi difficile », nous a-t-il confié (pages 4-5). Obstacles et contretemps ont en effet ponctué la réalisation du projet. Surmontés les uns après les autres, ils ont participé à nourrir ce rêve incroyable et à approfondir le sens de l'initiative en la rendant encore plus pertinente et plus fédératrice.

Mais ce message d'espérance du temps pascal est-il audible au cœur des crises et des questionnements qui traversent l'Eglise ? En page 3, dans une opinion rédigée avant que le pape ne refuse la démission du cardinal Barbarin, Laure Speziali confie son malaise vis-à-vis d'une « structure archaïque » qui a permis de tels abus. Elle invoque l'urgence d'un changement de mentalité.

Bonne lecture,

Silvana Bassetti
Responsable de l'information



DANS CE NUMÉRO

ARTICLES

- Chemin de joie:
une fête pour tous ! 4-5
- Laïcité à Genève:
un vote sur le voile ? ...6-7
- Les Eglises négligent-elles
la maternité ? 8
- Addiction et spiritualité,
quel liens? 9

RUBRIQUES

- Vicaire épiscopal 2
- Opinion 3
- Annonces 10-11
- A Genève 12
- A Lire 13
- En bref 14-15
- Agenda 16

RIEN N'EST CACHÉ QUI NE SERA DÉVOILÉ

Après les scandales de la pédophilie, voici celui des jeunes religieuses abusées par des prêtres. Il y a aussi ces révélations sur un puissant lobby gay au Vatican. Toutes ces affaires nous affectent profondément. Pire, elles voilent la Bonne Nouvelle du Christ dont nous souhaitons témoigner. Pour nous prêtres, il est pesant d'être associé à des pédophiles et des pervers. On n'ose plus avoir le moindre contact avec des enfants, par peur que ce soit mal interprété. Des agents pastoraux laïcs se font interpellés : « Tu travailles pour cette Eglise ? ». Peut-être vous est-il arrivé d'être mal reçus ou même raillés, comme catholiques, au royaume des « tous pourris »...

Non, ils ne sont pas tous pourris. Les quelques – mais trop nombreuses – brebis galeuses ne doivent pas occulter tous les prêtres, agents pastoraux, chrétiens qui font bien leur travail, se donnent de tout leur cœur, aiment Dieu dans leur prochain et se battent pour la justice et la solidarité. Un arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse. Mais l'arbre qui est tombé, on ne va pas le replanter ailleurs où il risque bien de retomber et de faire encore de nombreux dégâts !

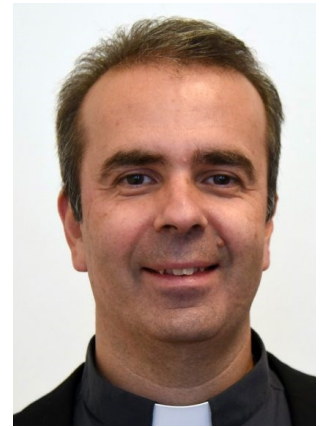
« La vérité vous rendra libres » (Jean 8, 32)

Face à toutes ces révélations, je ne peux m'empêcher de penser à ce que dit Jésus : « Rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu » (Matthieu 10, 26). Voilà qu'aujourd'hui, tout ce qu'on a voulu régler en interne sans faire trop de bruit, en déplaçant discrètement le « problème », voilà que tout rejaillit en pleine lumière, une lumière bien crue, mais tellement nécessaire. Autrefois, quand un enfant se plaignait, on lui répondait : « Tais-toi, et pense à autre chose, sinon on aura des ennuis ». Aujourd'hui, la parole d'un enfant est prise au sérieux, les autorités ne sont plus « intouchables », les victimes sont écoutées et reconnues dans le mal horrible qu'elles ont subi.

Il est heureux qu'en Église, nous ayons pris des mesures très strictes. Ces jours-ci, tous les agents pastoraux signent une charte les engageant bien sûr à ne commettre aucun abus sexuel, mais aussi à dénoncer tout abus dont ils auraient connaissance, selon un schéma d'intervention détaillé. Nous vivons un temps difficile, douloureux, mais aussi, j'en suis convaincu, nécessaire et salutaire. L'Eglise doit être résolument du côté des victimes, à leur écoute, et continuer d'agir pour prévenir les abus sexuels, en luttant contre toute forme d'abus de pouvoir. Avançons avec confiance, car « la vérité vous rendra libres » (Jean 8, 32).

Bonne montée vers Pâques !

Abbé Pascal Desthieux
Vicaire épiscopal



QUELQUES DATES DANS L'AGENDA DU VICARE EPISCOPAL

Dimanche 14 avril : fête de la réouverture de l'église de Presinge après les travaux de rénovation. Messe des Rameaux à 9h30.

Mardi 16 avril : la messe chrismale avec la bénédiction des huiles et la rénovation des promesses des prêtres et agents pastoraux aura lieu à Genève cette année. A 10h à la basilique Notre-Dame.

Dimanche 28 avril : inauguration du Chemin de joie avec l'artiste, le P. Rupnik.

Réservez la date : dimanche 8 septembre 2019 : fête des 200 ans du diocèse dans sa forme actuelle. Pour marquer les 200 ans du rattachement de Genève au diocèse de Lausanne (et Fribourg), les Genevois seront invités à se rendre à Fribourg pour une grande messe festive à la cathédrale, suivie de visites de l'évêché, de la cathédrale, etc..

« GRÂCE À DIEU »

Depuis quelques semaines, les nouvelles concernant les abus sexuels au sein de l'Eglise catholique tombent sans discontinuer. On n'en peut plus. Pourtant, il faut aller voir « Grâce à Dieu » : un film bouleversant. C'est une fiction basée sur des faits réels. Le réalisateur, François Ozon, donne la parole aux victimes du Père Preynat, mis en examen à Lyon en 2016 pour abus sexuels sur des mineurs. Son but : montrer la libération de la parole et les répercussions sur l'entourage.

Les trois principaux protagonistes proviennent de milieux socio-culturels très différents : Alexandre est un père de famille nombreuse, catholique pratiquant. C'est lui qui porte plainte contre le P. Preynat, quand il s'aperçoit qu'il est encore en contact avec des enfants.

François, un athée convaincu, crée ensuite l'association « La parole libérée » pour alerter l'opinion publique et trouver de nouveaux témoignages. Plus de 70 victimes, beaucoup d'anciens scouts, se manifestent. Quant à Emmanuel, c'est le plus traumatisé : sa vie est marquée à jamais par les abus subis.

religieuses du monde entier la gravité du problème et de changer les mentalités.

Des abus surviennent aussi au sein des familles ou des clubs sportifs. L'Eglise n'a pas le monopole dans ce domaine, mais on attend d'un prêtre un comportement exemplaire, à l'image des valeurs de l'Evangile. On oublie qu'il n'est qu'un homme... et que la hiérarchie de l'Eglise est malheureusement trop souvent déconnectée de la réalité et agrippée à la défense de l'institution. Espérons que les 190 participants à la conférence auront ouvert les yeux et pris conscience de l'ampleur du problème.

Les victimes sont forcément déçues, car le processus avance lentement et que le langage ecclésiastique est parfois abscons. Elles souhaitent que les prêtres abuseurs soient systématiquement dénoncés aux autorités civiles et réduits à l'état laïc. Le pape a promis de donner par écrit des directives claires pour lutter contre



Laure Speziali

Plus personne ne pourra dire « je ne savais pas »

Les témoignages sonnent juste, ils sont crédibles. Chaque victime a plus ou moins bien construit son existence suite à ces blessures survenues durant l'enfance. Parfois avec le soutien de sa famille, mais la plupart du temps, l'entourage nie la gravité des faits, essaie d'oublier au plus vite. En face de la parole, il y a le silence... et surtout le silence de l'institution.

Trop souvent, pour étouffer l'affaire, on ne fait que déplacer le prêtre coupable, comme le P. Preynat, alors qu'il a toujours reconnu les faits, déclarant qu'il était malade. Ce film est donc aussi un réquisitoire contre l'Eglise, qui n'a pas su mesurer l'ampleur du drame. Un exemple : le cardinal Barbarin qui, lors d'une conférence de presse à Lyon, s'exclame : « Grâce à Dieu, les faits sont prescrits ». D'où le titre du film. Mgr Barbarin vient d'être condamné à 6 mois de prison avec sursis pour non dénonciation à la justice de violences sexuelles envers des mineurs. Une grande victoire pour les victimes du prêtre.

Le pape François est à présent très ferme dans ses déclarations au sujet des abus sexuels. Il l'a encore prouvé fin février à Rome, lors du sommet qu'il avait convoqué dans le but de faire reconnaître aux autorités

ces abus. On espère des mesures concrètes, telles que celles prises par les évêques suisses : les cas doivent aujourd'hui être automatiquement dénoncés à la justice.

Autre scandale, révélé dans un reportage diffusé par la RTS, celui des religieuses abusées sexuellement par des prêtres. La culture du secret et les vœux d'obéissance ont permis d'occulter ces crimes, qui constituent de réels abus de pouvoir de la part d'hommes incapables de maîtriser leur sexualité.

Pour ma part, je ne peux plus dire la phrase du Credo « Je crois en l'Eglise, une, sainte... ». Je crois en Dieu et en Jésus, mais pas en une structure archaïque, à la hiérarchie exclusivement masculine, qui a permis à de tels abus sur des femmes et des enfants de perdurer et d'être cachés. Les prêtres ne sont pas « sacrés » : ils doivent descendre de leur piédestal et perdre leur impunité, si l'Eglise veut retrouver la confiance des croyants. Les mentalités doivent changer.

Allez voir « Grâce à Dieu », allez pleurer avec les victimes... plus personne ne pourra dire « je ne savais pas ».

Laure Speziali



CHEMIN DE JOIE: UNE FÊTE POUR TOUS !

La réalisation du « Chemin de Joie » touche à la fin. Les dernières mosaïques de ce parcours artistique sur la Résurrection sont installées ces jours-ci. Cette étape marque l'aboutissement de ce vaste chantier de l'Eglise catholique romaine à Genève (ECR). Une fête d'inauguration aura lieu au Cénacle le 28 avril prochain en présence du père jésuite Marko Ivan Rupnik, directeur du Centre Aletti de Rome qui a réalisé les treize mosaïques du Chemin de Joie. Vous êtes toutes et tous invités.

**FÊTE INAUGURATION
DU CHEMIN DE JOIE
LE 28 AVRIL
AU CÉNACLE**

PROGRAMME

14H30
ACCUEIL -
EXPOSITION

15h00
LE CHEMIN DE JOIE
PAR LE P. RUPNIK

16h00
CÉLÉBRATION

17H00
APÉRITIF FESTIF

A cette occasion, des groupes se mettront en route pour arriver au Cénacle à 14h30 en partant de plusieurs lieux qui marquent les étapes du Chemin de Joie.

Les informations à notre disposition sur ces initiatives seront publiées sur le site

www.eglise-catholique-ge.ch

dès le 10 avril et régulièrement mises à jour.

Soyez des nôtres !

Un rêve au départ, puis un long défi, le Chemin de Joie est enfin réalité. Les six dernières des treize mosaïques qui marquent les étapes du Chemin de Joie rejoignent ces jours leur place et la grande œuvre s'achève sous nos yeux : un parcours artistique et de foi d'un bout à l'autre du canton, visible et offert à tous.

Du haut d'une façade, contre un mur ou dans la quiétude d'un parc, les mosaïques du Chemin de Joie s'affichent sur les parvis de nos églises et d'autres lieux de rencontre ou de célébration. De Bernex à Puplinge, du Lignon à Cornavin,



Bénédiction à Notre-Dame

auxiliaire à Genève. Mais les imprévus et les obstacles s'en sont mêlés et le projet a failli être abandonné. C'est donc avec quatre années de retard que s'achève la réalisation de cette ambitieuse initiative.

« Une proposition plus pertinente que jamais » P. Rupnik

elles invitent à la rencontre avec le Ressuscité. Elles témoignent d'une Eglise en sortie pour annoncer la Bonne nouvelle de la résurrection du Christ.

Un chantier par étapes

Imaginé en 2012 par le Service catholique de catéchèse de l'ECR, le Chemin de Joie a été planifié en 2014 lors d'une visite du père jésuite Marko Ivan Rupnik, directeur du Centre Aletti de Rome, mondialement connu pour les mosaïques de son atelier d'art spirituel. Séduit par l'initiative, il a accepté de réaliser les mosaïques du Chemin de Joie. Les mosaïques du Chemin de Joie illustrent notamment les apparitions du Christ Ressuscité et accompagnent le temps pascal. Le parcours aurait dû voir le jour en mai 2015 à l'occasion des 75 ans et du départ à la retraite de Mgr Pierre Farine, évêque

Mais qu'importe ! Chaque étape a été célébrée par des moments de communion et de joie.

Les deux premières mosaïques ont été posées à la Basilique Notre-Dame au printemps 2017. Elles décorent les tympans extérieurs des deux portes latérales de la Basilique. Premières mosaïques de l'atelier d'art spirituel du Centre Aletti en Suisse, elles ont été bénies le 27 avril 2017 par Mgr Pierre Farine.

Il aura fallu un an pour franchir la deuxième étape. Comme déjà en 2015, débordées par les commandes, en mission aux quatre coins de la planète, les artistes du Centre Aletti n'arrivent plus à suivre. La réalisation d'une partie des mosaïques du Chemin de Joie est alors confiée à un atelier au Pérou, engagé dans le soutien communautaire et où tra-

vaillent plusieurs artistes formés par le père Rupnik. Fin 2017, les éléments des nouvelles fresques arrivent à Genève : il s'agit des parties les plus délicates et complexes. Des visages, des mains, des objets, un vaste ensemble de pièces d'un grand puzzle qu'une équipe du Centre Aletti termine de composer à Genève.

Posées dans des cadres, quatre nouvelles mosaïques sont hissées sur les murs des églises, à Saint-François-de-Sales (Chêne). St-Nicolas-de-Flüe (Montbrillant), posées à St-Jean-XXIII (Petit-Saconnex) et St-Martin (Onex).

La visite du Pape

La fresque de la « Résurrection » connaît une histoire à part. Destinée à la salle de prières de la prison de Champ-Dollon, la mosaïque a été provisoirement accueillie par l'Eglise de l'Epiphanie au Lignon. En effet, en plein préparatifs de la messe du pape François à Genève, l'ECR demande à l'évêque diocésain Charles Morerod s'il est envisageable de faire bénir la fresque par le Saint-Père. L'évêque puis le Vatican acceptent et le 21 juin, la mosaïque est bénie par le pape au terme de la célébration de la messe à Palexpo. Le 8 novembre elle est installée à Champ-Dollon.

Le 22 avril 2018 un magnifique pèlerinage, organisé par le groupe Baptisé en Dialogue (BED), réunit une centaine de fidèles en marche sous le soleil pour découvrir les nouvelles mosaïques, méditer, prier et célébrer le Chemin de joie.

La troisième étape est en cours. Elle fait suite au troisième voyage d'une équipe du Centre Aletti à Genève pour composer les six dernières fresques. Sous le soleil printanier de février les mosaïques sont installées à la Cha-

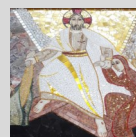
pelle Saint-Jean-Baptiste de Perly, à l'église de l'Epiphanie et au temple de Montbrillant. En mars et avril, ce sera au tour du Cénacle, de l'église de Sainte-Marie-du-Peuple et si tout va bien, de l'église de Bernex. La pose des mosaïques du Chemin se termine. Ce n'était pas gagné d'avance !

« Quand nous avons accepté ce travail, nous n'aurions jamais imaginé que cela aurait été aussi difficile. Le projet s'achève uniquement parce qu'il plaisait à Dieu et grâce à l'engagement fidèle et persévérant de ceux qui en ont soutenu la réalisation jusqu'à la fin », nous a confié le père Rupnik. « Nous avons accepté parce que le Chemin de Joie nous semblait une proposition plus pertinente que jamais à une époque où la culture de la mort et du malheur règne en maître, totalement inconsciente du fait que 'si le grain de blé ne meurt pas, il ne porte pas de fruit' et que le Fils de Dieu est ressuscité parce qu'il est entré dans la mort en tant que fils, confié entre les mains du Père », explique le directeur du Centre Aletti.

« Un chemin à travers le canton où des lieux différents s'unissent pour exprimer que le Royaume de Dieu est ici parmi nous, devient en soi une image qui précède chaque mot. C'est cette image qui invite le monde à regarder au-delà, à entrer dans une nouvelle vie d'où proviendront un nouvel art et une nouvelle culture, a-t-il poursuivi. Au terme de cette 'grande opération Genève' je ne peux que rendre grâce à Dieu et remercier tous ceux qui y ont cru, même quand tout espoir de le réaliser semblait perdu ».

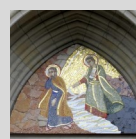
Sba

LES MOSAIQUES



La Résurrection

Champ-Dollon (Puplinge)



Femmes au tombeau

(cf. p. 3)

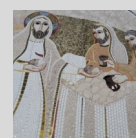
Hommes au tombeau

Basilique Notre-Dame



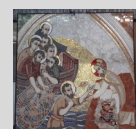
« Touchez moi-et voyez »

Le Cénacle



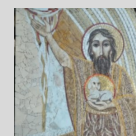
« Reste avec nous »

Eglise St-François-de-Sales



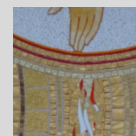
Rencontre sur le Rivage

Eglise St-Martin



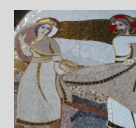
Jean le Baptiste

Chapelle St-Jean-Baptiste (Perly)



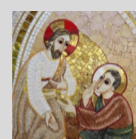
L'Esprit

Temple de Montbrillant



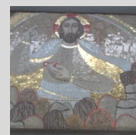
Marie de Magdalena

Eglise St-Nicolas-de-Flüe (Montbrillant)



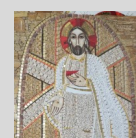
Thomas

Eglise St-Jean-XXIII (Petit-Saconnex)



Apparition aux 500

Eglise St-Marie-du-Peuple



La paix soit avec vous

Paroisse Epiphanie (Lignon)



La Dormition

Eglise de Bernex

LAÏCITÉ À GENÈVE : UN VOTE SUR LE VOILE ?

Le 10 février un peu plus de 55% des Genevois ont accepté la Loi sur la laïcité de l'Etat au terme d'une campagne qui a vu les Eglises catholique romaine, protestante et catholique-chrétienne s'engager en faveur du texte, au nom de la paix religieuse. Nous avons demandé une analyse du scrutin au professeur **Matteo Gianni**, vice-doyen de la **Faculté des sciences de la société**. « Une vraie analyse nécessiterait des données de sondages qui ne sont pas disponibles sur Genève et je ne peux donc livrer qu'un examen fondé sur mes observations personnelles », a-t-il précisé en préambule.



Prof. Matteo Gianni ©unige

Le débat avant le vote s'est avant tout focalisé sur l'article 3 de la loi et notamment sur les limitations au port de signes religieux extérieurs pour les fonctionnaires et les élus. Cette question a-t-elle été déterminante dans l'issue de la votation ?

Matteo Gianni: C'était la question la plus débattue et la raison principale de la mobilisation des référendaires. C'est donc probable qu'elle ait été très présente dans le choix de nombreux votants.

ils ne font pas débat.

La campagne est malheureusement restée dans le clivage classique : le voile comme signe d'oppression d'un côté, le voile comme choix personnel de l'autre.

J'aurais souhaité une réflexion plus articulée et originale sur la neutralité religieuse : est-ce que toute forme de neutralité est souhaitable ou faut-il accepter un certain pluralisme religieux et culturel au niveau de l'administration publique et de l'Etat ?

« La nouveauté créée par cette loi est la constitution d'un nouveau sujet politique, avec un référendum appuyé par des organisations musulmanes qui ont pris une position publique »

Il faudrait des analyses plus poussées pour en dire davantage, mais je ne serais pas étonné qu'elles mettent en évidence des clivages classiques, tant en termes de clivage gauche – droite, que par rapport aux facteurs expliquant le vote; par exemple, je peux imaginer que les personnes avec un niveau de formation plus élevé se soient prononcées en ayant une vision plus large du concept de laïcité dans son ensemble, comme les jeunes.

Plus globalement, la question du voile islamique qui s'est imposée dans les débats est un thème récurrent, depuis plusieurs années, quant à la possibilité ou non d'intégration des musulmans dans la société occidentale. Voile comme signe de la visibilité religieuse, quand, pourtant, aujourd'hui en Suisse, ceux qui demandent le plus de dispenses pour les cours de natation ne sont pas les musulmans, mais les évangéliques. Cependant, comme ils ne sont pas visibles dans la rue,

Est-on sûr que la neutralité est vraiment neutre, affectant toutes et tous de la même manière ? D'autres aspects de la loi, comme l'enseignement du fait religieux, ont de plus été occultés. La campagne n'a pas été à la hauteur des enjeux, mais il n'y a pas eu de débordements de type islamophobes ou racistes et c'est un signe positif.

Le bon vieux clivage gauche-droite est-il présent dans la votation sur la laïcité ?

Oui, ne serait-ce que parce que les milieux référendaires venaient surtout de la gauche et que les partis qui lors du débat au Grand Conseil ont le plus poussé pour l'adoption des différents amendements de l'article 3 de la loi sont de droite, notamment le parti libéral-radical (PLR). Mais parler uniquement d'un clivage gauche-droite est un raccourci. En effet, même dans les milieux de gauche, de nombreuses personnes

n'étaient pas d'accord avec l'ensemble des arguments des référendaires. Il en allait de même à droite : je pense que pour des personnes qui se disent libérales, il n'était pas aisé de défendre certains articles qui, malgré tout, aboutissent essentiellement à la restriction de certaines libertés.

Les trois Eglises chrétiennes se sont publiquement exprimées en faveur du oui. Cette prise de position a-t-elle joué un rôle pour l'issue du scrutin ?

Bien qu'elles aient exprimé quelques réticences, les Eglises ont affirmé que la loi avait un certain nombre de qualités et qu'il valait la peine de la soutenir. Je pense que cette prise de position a joué un rôle, surtout auprès des croyants qui avaient des doutes. Tout comme pour certains non-religieux. Le feu vert des Eglises les a aidés à se déterminer et à conclure que « si les Eglises sont pour, c'est somme toute une bonne loi ». Personnellement, j'étais favorable au premier projet de la loi, moins au texte en votation, et j'ai été surpris par la prise de position des Eglises, bien que je comprenne qu'elles considèrent positif le fait d'avoir une clarification concernant les relations entre elles et l'Etat.

Cette votation aura-t-elle un impact négatif sur les relations entre les trois Eglises, favorables à la loi, et les communautés musulmanes qui l'ont combattue ?

Je ne le pense pas, en tout cas pour ce qui est du niveau des organisations. S'il doit y avoir des problèmes, ils seront plutôt dans la perception d'une discrimination à l'égard de l'islam, incarnée par cette loi. Les femmes voilées sont particulièrement exposées aux éventuelles conséquences de l'application de la loi. Je pense que la nouveauté créée par cette campagne est la constitution d'un nouveau sujet politique, avec un référendum appuyé par des organisations musulmanes qui ont pris une position publique. Mon impression est que des femmes voilées, qui par exemple vont à l'université et qui ont un capital social et culturel, vont se positionner comme acteurs politiques au sens large du terme sur la question du vivre ensemble et de la citoyenneté. Il y aura donc une suite et, au-delà de l'issue des recours en justice, le vrai travail va commencer maintenant avec les règlements d'application.

Propos recueillis par Sba

LOI SUR LA LAÏCITÉ EN VIGUEUR

Le 6 mars dernier, le Conseil d'Etat a promulgué la Loi sur la laïcité de l'Etat (LLE), acceptée par le corps électoral le 10 février 2019. La loi est devenue exécutoire le 9 mars, au lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

«Malgré les deux recours contre la loi adressés à la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice - un déposé par les Verts et un autre par le Réseau évangélique - le Conseil d'Etat n'avait pas d'autre choix que de la promulguer dans les plus brefs délais afin de respecter la volonté populaire exprimée.

Les recours suspendus jusqu'à la promulgation peuvent désormais être traités par la justice », a précisé Laurent Paoliello, porte-parole du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES). Le recours présenté par les Verts vise les alinéas 3 et 4 de l'article 3 de la LLE qui interdisent le port de signes religieux extérieurs pour les magistrats et les membres des organes exécutifs et législatifs du canton et des communes, notamment quand ils siègent ou sont en contact avec le public. Le recours du Réseau évangélique est par contre plus large.

Après la promulgation de la loi, le parti des Verts a demandé à la Chambre constitutionnelle d'instruire le recours et de prononcer un effet suspensif sur ces dispositions précises. « La Chambre constitutionnelle doit se prononcer sur cette demande et consulter les parties, et donc le Grand Conseil, qui a introduit l'alinéa 4 de l'article 3 qui ne figurait pas dans le projet de loi du Conseil d'Etat. Jusqu'à ce que la Chambre se prononce sur la demande d'effet suspensif, la loi est en vigueur dans son intégralité et sur l'ensemble du territoire », a souligné M. Paoliello.

La LLE a déjà déployé ses premiers effets. Le 12 mars dernier, la conseillère municipale des Verts à Meyrin, Mme Sabine Tiguemounine, qui porte le foulard islamique (hijab), a ainsi renoncé à siéger et a assisté à la séance plénière du Conseil municipal meyrinois dans le public. Cette situation pourrait rapidement changer si la Chambre accordait l'effet suspensif demandé par les Verts, avant de se prononcer sur le fond du recours. A l'heure de mettre sous presse (19 mars), la Chambre constitutionnelle ne s'était pas encore prononcée.

Le DSES est par ailleurs à l'œuvre pour préciser les dispositions de la loi dans un règlement d'application. Pour entrer en vigueur, le règlement devra être approuvé par le Conseil d'Etat, a précisé M. Paoliello.

LES EGLISES NÉGLIGENT-ELLES LA MATERNITÉ ?



Elise Cairus ©DR

Comment accompagner spirituellement des personnes traversant des épreuves en lien avec la grossesse ou la naissance ? Comment les aider à se relier à un Dieu qui les aime inconditionnellement ? Théologienne protestante et mère d'une fille de 9 ans, Elise Cairus explore ces questions dans le livre « L'accompagnement spirituel des naissances difficiles » (Editions Salvator). Elle le présentera le 4 avril prochain à 18h00 au centre paroissial de Sainte-Marie-du-Peuple.

Votre livre, issu de votre thèse à la faculté de théologie de l'Université de Genève, aborde notamment les épreuves qui peuvent être liées à la maternité. Pourquoi avoir choisi ce thème ?

Elise Cairus : Au moment de mon accouchement, j'ai fait une grosse complication et cela m'a questionnée sur le risque de perdre la vie en la donnant. En creusant le sujet, j'ai appris que dans le monde plus de 300.000 femmes meurent chaque année pendant ou après la grossesse ou à l'accouchement, surtout dans les pays à faible revenu. J'ai aussi pris conscience du nombre d'épreuves qui peuvent surgir autour de la maternité, entre les couples qui n'arrivent pas à avoir d'enfants, les fausses-couches, les questions soulevées par la procréation assistée, l'annonce d'une malformation, une interruption de grossesse envisagée ou pratiquée ou encore la naissance d'un enfant malade ou avec un handicap. Comment accompagner les personnes qui traversent ces épreuves et répondre aux questionnements spirituels, éthiques et existentiels qui peuvent en surgir ? Je me suis rendu compte que souvent, les pasteurs et les prêtres de nos Eglises ne sont pas suffisamment outillés pour accompagner les individus dans ces circonstances et les aumôniers d'hôpital interviennent dans le contexte bien défini du milieu médical.

Les Eglises négligent-elles la maternité ?

En Eglise, nous avons des préparations pour le mariage, pour le baptême mais entre le mariage et le baptême du premier enfant, c'est un peu le vide ! Il n'y pas vraiment d'accompagnement spirituel de la grossesse et de la naissance. Cela se fait en France dans les cliniques catholiques de la congrégation des Petites Sœurs des Maternités Catholiques, qui a pour vocation d'accompagner la vie naissante. Elles accompagnent les couples et les mères autour de l'arrivée d'un enfant, avec des étapes, des textes bibliques comme ceux de l'Annonciation et de

la Visitation et la bénédiction de l'enfant in utero. A la naissance il y a une célébration d'envoi. A ma connaissance en Suisse, il n'y a pas de tel parcours. Pourtant la naissance nous parle du mystère de la vie, nous interroge sur le sens de la vie. Les parents sont co-créateurs avec Dieu. C'est une preuve de confiance d'un Dieu qui nous confie les uns aux autres. L'amour que l'on ressent pour l'enfant nous rapproche de l'amour inconditionnel de Dieu.

Mais devenir parents ne va pas toujours de soi et l'amour de Dieu est remis en cause.

De l'infertilité à l'annonce d'une malformation ou une fausse couche, les difficultés et les épreuves peuvent être nombreuses et profondes. La médecine est très présente dans ces contextes, des psychologues aussi, mais souvent les personnes restent seules avec leurs questions spirituelles ou existentielles : avons-nous le droit de mettre au monde une personne qui souffre ? Pourquoi cela nous arrive-t-il à nous ? Un sentiment de culpabilité peut naître. Les Eglises peuvent s'appuyer sur des textes bibliques pour accompagner ces situations, en aidant à percevoir un Dieu qui ne punit pas, ne juge pas, qui est là avec nous et écoute nos colères. Nous avons le droit de crier à Dieu notre douleur, c'est maintenir une communication.

L'histoire de Marie peut aider les mères. Marie a vécu des choses difficiles : elle apprend qu'elle va être mère sans être mariée, elle met un enfant au monde dans une étable, elle vit la « fugue » de Jésus au Temple. Enfin elle est témoin de la mort de son Fils. Cela peut être un relais pour les parents qui perdent un enfant que ce soit durant la grossesse, lors de l'accouchement ou plus tard. Ils peuvent se raccrocher à Marie pour traverser cette épreuve, se confronter à cette souffrance, la traverser et puis se relever. Pour les catholiques, confier l'enfant mort à Marie peut accompagner le long cheminement de deuil.

Propos recueillis par Sba

ADDICTION ET SPIRITUALITÉ, QUEL LIENS ?

Addictologue, professeur ordinaire à la faculté de biologie et de médecine à l'université de Lausanne et chef du service de psychiatrie communautaire du CHU vaudois, Jacques Besson était l'invité de la rencontre « Un auteur - Un livre », le 2 mars dernier à Genève, pour présenter son ouvrage « *Addiction et spiritualité* ».



L'addiction et la spiritualité apparaissent comme les deux faces d'une même monnaie. Elles font face à l'angoisse fondamentale de l'être humain. La première dans une logique d'autodestruction, la seconde dans une perspective de résilience.

Fort de son expérience et nourri de références variées, Jacques Besson livre une réflexion susceptible d'aider notre époque malade de ses addictions à leur préférer la compassion. L'auteur, qui s'intéresse depuis plus de 30 ans aux rapports entre psychanalyse et religion, et entre neurosciences et spiritualité, propose un voyage depuis l'aube de l'humanité jusqu'à l'épidémie addictive contemporaine, en compagnie des substances psychoactives.

A partir d'une mise en perspective historique des pratiques culturelles liées à leur consommation, Jacques Besson décrypte les causes et les effets de l'addiction sur le cerveau et sur l'inconscient, révélant en quoi elle est une pathologie du lien et du sens. Dans la lignée des dernières recherches neuroscientifiques sur la méditation et la prière (dans ce qui est devenu une nouvelle science : la neurothéologie), il explore les rapports de l'addiction avec la spiritualité, considérée comme un possible remède aux excès de notre époque. C'est pourquoi le sous-titre de son dernier livre, *Addiction et spiritualité*, est " Spiritus contra Spiritum " : cette formule des alchimistes relevée par C. G. Jung, rappelle qu'en latin *spiritus* signifie à la fois l'esprit et l'alcool, et que la formule désigne en même temps la cause de la maladie (l'alcool attaquant l'esprit) et son traitement (l'esprit combattant l'alcoolisme).

Pour Jacques Besson, « l'addiction, c'est tout l'humain ». Que savons-nous de l'addiction, que savons-nous de la spiritualité et que savons-nous des rapports entre addiction et spiritualité au siècle des neurosciences ? Contrairement à ce qu'on dit au café du commerce, ce n'est pas du tout simple. Au-

jourd'hui on sait qu'il y a rencontre entre le biologique et le psychologique, le social et le culturel et que pour que quelqu'un présente un tableau addictif, il soit sujet à différentes vulnérabilités. Les vulnérabilités biologiques sont en lien avec la génétique, les vulnérabilités psychologiques tournent autour de l'anxiété et de la dépression, mais aussi de la traumatologie - abus divers et maltraitements.

Ces vulnérabilités entraînent des dégâts psychobiologiques à long terme, qui peuvent devenir sources d'addictions de toute sorte – à l'alcool, au tabac, aux drogues et autres. Mais des études, essentiellement américaines, ont montré que la spiritualité peut avoir des effets extrêmement favorables sur la santé tant physique que psychique pour la prévention et le rétablissement des addictions. Grâce à l'imagerie médicale, on a pu observer ce qui se passe dans le cerveau d'un alcoolique lorsqu'il fait la prière de la sérénité écrite par le théologien américain Reinhold Niebuhr (1892–1971), prière rendue célèbre par les *Alcooliques Anonymes* dans leur parcours d'abstinence : « Dieu, donne-nous la grâce d'accepter avec sérénité les choses qui ne peuvent être changées, le courage de changer celles qui devraient l'être, et la sagesse de les distinguer l'une de l'autre ».

Pour l'addictologue, la spiritualité est un besoin naturel et universel de lien et de sens, profane ou religieux, à « prescrire » dans le traitement des addictions tout comme la salutogenèse, un concept médical développé par le sociologue de médecine américano-israélien Aaron Antonovsky (1923-1994), centré sur la santé et non sur la maladie.

Addiction et spiritualité est donc un petit ouvrage que nous devrions tous lire, à commencer par ceux qui sont *addict* au chocolat !

Pascal Gondrand

SEMAINE DE RETRAITE DANS LA VIE

Faire retraite tout en poursuivant nos activités quotidiennes. La « Semaine de retraite dans la vie – Selon les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola » propose d'aménager un temps privilégié dans la journée pour méditer un texte de la Bible et rencontrer un accompagnateur pour une relecture, un partage.

Quand? Du 12 au 19 mai 2019

Pour? Toute personne curieuse de ce chemin, même pour ceux-celles qui ont peu (ou pas) d'expérience de la prière.

Où? Le premier et le dernier jour à 18h30 à l'Aumônerie des étudiants, 102, Bvd Carl-Vogt à Genève. L'accompagnement individuel quotidien est fixé avec l'accompagnateur-trice lors de la première rencontre.

Prix : entre 80.- et 150.- (arrangements possibles). Étudiants et AVS: 25 .-

Inscription : retraitedanslavie.geneve@gmail.com

Renseignements: B. Fuglistaller, 079 927 41 19

UN AUTEUR UN LIVRE

Samedi 6 avril à 11h00

Avec **Jacques Arnoud** qui présentera son livre

« Dieu, les extraterrestres et nous »

à la librairie Payot

(7, rue de la Confédération - Genève)

GROSSESSE - NAISSANCE - SPIRITUALITE

Elise Cairus, docteur en théologie, présentera ses réflexions et les démarches proposées dans son livre -

« **L'accompagnement spirituel
des naissances difficiles** »

Jeudi 4 avril à 18h00

au Centre paroissial Sainte-Marie-du-Peuple

(av Henri-Golay 5 - Genève). (cf. p.8)

IL EST UNE FOI 2019 - SPIRITUELLES du 8 au 12 mai aux Cinémas du Grütli.

L'édition 2019 d'IL EST UNE FOI aborde la spiritualité féminine. Avec 20 films, 20 parcours individuels ou collectifs inoubliables, racontés par des intervenantes et intervenants d'excellence, elle s'attache à présenter une multiplicité de parcours spirituels de femmes à toute époque : la diversité de leurs cheminements, de leurs questionnements et expressions de foi ; les obstacles qu'elles rencontrent, les voies toutes tracées par d'autres et celles qu'elles désirent prendre. Des portraits lumineux issus d'une multitude de pays, de cultures, de traditions, et de religions.

Découvrez le programme, les intervenants et réservez vos places sur le site www.ilestunefoi.ch

LES FILMS AU PROGRAMME

- BREAKING THE WAVES (Lars von Trier)
- DAKINI (Dechen Roder)
- JOUR DE COLÈRE (Carl Dreyer)
- CARRIE AU BAL DU DIABLE (B. De Palma) -16 ans
- AU RISQUE DE SE PERDRE (Fred Zinnemann)
- THÉRÈSE (Alain Cavalier)
- INCENDIES (Denis Villeneuve)
- TROPPIA GRAZIA (Gianni Zanasi)
- PROCÈS DE JEANNE D'ARC (Robert Bresson)
- JEANNETTE (Bruno Dumont)

- LA RELIGIEUSE PORTUGAISE (Eugène Green)
- IDA (Pawel Pawlikowski)
- FORTUNA (Germinal Roaux)
- DAUGHTERS OF THE DUST (Julie Dash)
- SECRET SUNSHINE (Lee Chang-Dong)
- LA FORÊT DE MOGARI (Naomi Kawase)

MATINÉES FAMILIALES

- LE FESTIN DE BABETTE (Gabriel Axel)
- KIKI LA SORCIÈRE (Hayao Miyazaki)

CINÉ CLUB À MEYRIN VILLAGE

Film **Marie Madeleine**

de Garth Davis

Samedi 6 avril à 15h00

Sous-sol du centre paroissial de St. Julien

à Meyrin Village (Rue Virginio-Malnati 3).

Entrée gratuite et débat après la projection.

CARREFOUR DES TÉMOINS

« Réenchanter notre relation à la nature »

Rencontre avec **Michel Maxime Egger**

sociologue et écothéologien

jeudi 04 avril de 19h00 à 21h00

à la salle paroissiale St-Pie X

(2, ch. du Coin-de-Terre 1219 Châtelaine)

LES MERCREDIS DE CARÊME À LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME

De 19h05 à 20h00

3 avril : La Vierge Marie

par l'abbé Philippe-Marie Schönenberger

10 avril

L'Eglise catholique à Genève

par l'abbé Pascal Desthieux

17 avril

Paradis, purgatoire, enfer, indulgences

par l'abbé Pierre Jaquet

Exposés de 50-60 min

RENOUVEAU DE LA REVUE «GRANDIR»



Un changement de format, une nouvelle ligne graphique, un contenu étoffé: la revue catholique de réflexion «Grandir» livre son lot de nouveautés avec son deuxième numéro de cette année (mars-avril). Un renouveau qui vise à asseoir sa diffusion - six fois par an - dans toute la Suisse romande.

La nouvelle formule de la revue enregistre l'arrivée de plumes de qualité de personnalités bien connues : l'abbé Pascal Desthieux à Genève, Mgr Rémy Berchier à Fribourg, l'abbé Pierre-Yves Maillard en Valais, l'abbé Bernard Miserez dans le Jura, qui animeront des pages de «Regards romands». Quant aux signatures qui faisaient déjà la réputation de «Grandir», elles restent quasiment toutes présentes. «Grandir» se réjouit également d'accueillir dans chaque numéro une chronique de Mgr Jean-Marie Lovey, évêque du Diocèse de Sion.

Ce renouveau résulte d'une volonté de l'éditeur-directeur de la revue et propriétaire-directeur du Centre d'impression Le Pays à Porrentruy, Thomas Schaffter d'assurer l'avenir de cette publication et coïncide avec l'arrivée de Claude Jenny, journaliste professionnel, comme nouveau responsable rédactionnel.

REVUE *Choisir* avril-mai-juin 2019

La Vérité du travail

À l'occasion du centenaire de l'Organisation internationale du travail, *choisir* édite un riche dossier sur le Travail. La mondialisation associée au numérique a créé des opportunités, mais aussi d'inédites souffrances et une perte de sens. Un numéro qui offre une bonne base de réflexion sur la fonction du travail, sur ses nouvelles formes et leurs conséquences, et sur les actions à entreprendre pour envisager l'avenir.

What the fake !

Mensonges, fake news, post-vérité... Comment s'y retrouver entre ces différentes appellations et séparer le bon grain de l'ivraie en termes d'information ? C'est le sujet de Bullshits, le deuxième dossier de cette édition, qui s'attaque aux conséquences de la robotisation et du numérique sur notre rapport à la Vérité.

À consulter aussi : www.choisir.ch





BOÎTE À QUESTIONS ! LES RÉPONSES À NOTRE-DAME

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'Eglise catholique (sans jamais oser le demander) ! La paroisse de Notre-Dame à Genève a joué le jeu: du 12 octobre au 30 novembre dernier elle avait ouvert une boîte aux questions pour les fidèles. Une cinquantaine de questions y ont trouvé place. Les réponses sont distillées en cette période de Carême au fil de six conférences les mercredis à 19h05 après la messe de 18h30.

La boîte aux questions est une « première », explique le chanoine Pierre Jaquet, curé-moderateur et recteur de la basilique Notre-Dame de Genève. « L'idée est venue à la suite d'un cahier de prière que nous avons laissé ouvert durant tout le temps du Carême 2017. Deux grands cahiers avaient été remplis. Nous avons envie de faire une nouvelle proposition pour permettre à chacun des passants de laisser une trace sur une période déterminée et de recevoir les réponses pendant le Chemin Carême à la Basilique. C'est comme cela que la boîte à question a pris place. Au fur et à mesure de la réception des questions, nous les affichions sur l'écritoire à questions. Cette manière de procéder a stimulé l'expression des fidèles », précise l'abbé. « Il y a eu une cinquantaine de billets déposés dans la boîte. D'après l'écriture, quelques-uns sont de la même main. Seulement, trois ou quatre billets n'étaient pas des questions, mais des remarques déplacées sans pour autant manquer de respect ».

Les questions formulées sont très variées de « Comment comprendre la résurrection de la chair ? » à « Comment Dieu est-il arrivé sur la terre ? » Une personne se demande si on peut croire en la religion chrétienne, sans croire à l'Eglise. Une autre s'interroge si l'Eglise est une secte. D'autres souhaitent savoir si Dieu peut nous aider à trouver du travail ou pourquoi nous prions la Vierge Marie, alors qu'il est dit « tu adoreras ton Dieu seul ». Des questions sont plus locales. Ainsi une personne demande pourquoi il n'y a pas de diocèse ni un évêque à Genève, ville des organisations internationales ? Les questions ont été regroupées en six chapitres et les réponses sont présentées lors d'autant de conférences par les abbés Pierre Jaquet, Côme Traoré, Philippe-Marie Schönenberger, Pascal Desthieux et Mme Florence Porta Gadmer, animatrice et aumônier de prisons.

CONSEIL PASTORAL CANTONAL : PRÊTRES ET LAÏCS

Le Conseil pastoral cantonal (CPC) de l'Eglise catholique romaine à Genève s'est penché le 26 février dernier sur les « fondements théologiques » des charges pastorales des prêtres et des laïcs, à la lumière des textes du Concile Vatican II qui développent une théologie du laïcat et éclairent les relations des prêtres avec les laïcs. Il ne s'agit pas d'une question « théorique », mais d'un exercice de réflexion préalable à l'examen de cas concrets qui se posent aujourd'hui à notre Eglise, a expliqué Jean Tardieu, président du CPC.

Sur fond des dérives du cléricalisme dénoncées par le pape François dans sa lettre au Peuple de Dieu, (août 2018), la question des ministères s'inscrit dans un contexte de manque de prêtres, de prêtres qui proviennent d'autres cultures et dans la volonté de l'Eglise à Genève de valoriser la place des laïcs, a-t-il poursuivi. Quelles sont les conditions d'une bonne articulation des ministères des prêtres et laïcs au service de l'Eglise ? Comment répondre à ces enjeux lors des nominations des prêtres et des agents pastoraux laïcs et du discernement ? Quel est le rôle de la formation ?

Les membres du CPC, organe représentatif des forces de l'Eglise chargé de la réflexion pastorale, ont réfléchi en petit groupe. Les pistes identifiées seront reprises lors de la prochaine réunion du CPC le 19 mars, avant la discussion de cas concrets qui se posent à Genève.

La réflexion du CPC s'inscrit en bonne partie dans la mise en œuvre du troisième axe des Orientations pastorales de l'Eglise catholique romaine à Genève, approuvées l'automne dernier, axe intitulé « Des personnes heureuses dans leur engagement en Eglise : cohérence entre vocation de chacun et mission ».



NATHALIE MARTINOLI KOLBA REJOINT L'EQUIPE DU VICARIAT

Nathalie Martinoli Kolba a rejoint l'équipe du Vicariat. Elle est engagée à 20% en qualité d'archiviste et elle collabore avec l'abbé Edmond Gschwend, qui depuis de longues années gère le classement, l'inventaire et la conservation des archives de l'Eglise catholique romaine à Genève.

Mariée et mère de quatre enfants, Nathalie Martinoli Kolba est au bénéfice d'un master en théologie catholique (Fribourg), d'un certificat de formation en gestion de bibliothèque et documentation. Elle a notamment été aumônier durant dix ans (2002-2013) à l'Hôpital cantonal à Fribourg, avant d'entreprendre des formations pour devenir archiviste. Elle s'est très rapidement intégrée à l'équipe du Vicariat.

« Conjuguer les connaissances de mes différentes études dans un engagement professionnel et être au service d'une institution porteuse de sens me réjouit. J'apprécie également le contexte œcuménique dans lequel l'Eglise du canton de Genève s'enracine et découvre avec bonheur le dynamisme et la cordialité des engagés au vicariat », explique-t-elle. Sensible à la cause de l'environnement, Nathalie Martinoli Kolba est par ailleurs collaboratrice administrative de la Revue durable, une publication sur l'écologie et la durabilité.



A GENEVE

SOUTANE AU VENT - JOURNAL D'UN CURÉ VOYAGEUR par JOËL PRALONG

«Soutane au vent»? Le vent des sables, des mers, des vastes plaines ou celui des montagnes qui pince vos oreilles? Mais aussi le vent de l'Esprit qui s'engouffre dans les cœurs comme le souffle des mers fait gonfler les voiles de votre petite embarcation, vers de nouvelles découvertes... C'est tout cela à la fois qui est contenu dans ce livre. Un curé captivé par cette humanité aux mille visages, qui court le monde, n'ayant pour seule boussole que son intuition ainsi qu'une confiance béton en ce Dieu qui dit un jour à Abraham: «Quitte ton pays et va vers le pays que je t'indiquerai!» Autre manière de dire: «Arrache-toi à tes confort de certitudes et va vers toi-même.» À travers ces récits qui emballeront enfants et adultes, l'auteur veut vous conduire à l'intérieur de vous-mêmes, et vous faire vivre un pèlerinage initiatique vers une étonnante lumière.

L'AUTEUR

D'abord infirmier en psychiatrie puis prêtre, Joël Pralong est actuellement responsable de la formation des futurs prêtres à Fribourg.

SOUTANE AU VENT - Editions Cabédita - Collection: Foi et Découvertes (2019) 128 pages.



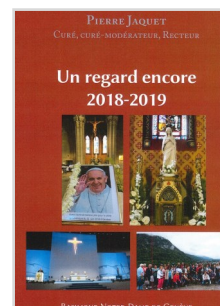
UN REGARD ENCORE 2018-2019 par PIERRE JAQUET

Au cours de ces trois dernières années, M. le chanoine Pierre Jaquet a publié cinq ouvrages, à compte d'auteur, pour évoquer le ministère vécu à la basilique Notre-Dame de Genève depuis 2006. Le dernier « Un regard encore- 2018-2019 » porte sur la période mars 2018 à mars 2019. Au plan pastoral, cet intervalle a été particulièrement intense et riche – comme la visite du pape François à Genève en juin 2018 ; il en a été de même pour les découvertes de l'auteur aux plans humain, culturel et spirituel, dans ses voyages et retraites, comme dans sa prédication – quinze nouvelles homélies en témoignent.

L'AUTEUR

Le chanoine Pierre Jaquet est curé-moderateur et recteur de la basilique Notre-Dame de Genève

UN REGARD ENCORE 2018-2019 (166 pages) À la basilique Notre-Dame – chez l'auteur : pierre.jaquet@cath-ge.ch



A LIRE

16.02 (cath.ch/ I.MEDIA) Après avoir été reconnu coupable d'abus sexuels par la Congrégation pour la doctrine de la foi, l'**ancien cardinal américain Theodore McCarrick** a été renvoyé de l'état clérical. Le pape François a reconnu "la nature définitive" de cette décision, précise un communiqué du Bureau de presse du Saint-Siège.

20.02 (cath.ch) Sous pression des religieux, le Liban n'est pas prêt de reconnaître le **mariage civil**. Dans ce pays où coexistent dix-huit communautés religieuses, seul le mariage religieux est légalement reconnu. La ministre libanaise de l'Intérieur Raya el-Hassan a déclenché une vive polémique en déclarant son intention « d'ouvrir la porte au dialogue pour faire reconnaître le mariage civil facultatif au Liban ».

21.02 (cath.ch) Le pape François a confirmé les « préférences apostoliques universelles » de la **Compagnie de Jésus** pour la prochaine décennie, adoptées début janvier 2019 par les présidents des conférences jésuites du monde entier. Au siège central de la Province



de Suisse, le Père Christian Rutishauser, provincial, assure qu'il veillera à ce que les nouvelles priorités de l'Ordre « façonnent notre travail en Suisse ». Jugées en harmonie avec les priorités de l'Eglise, ces quatre préférences universelles sont : Montrer la voie vers Dieu à l'aide des Exercices spirituels et du discernement;

Faire route avec les pauvres et les exclus de notre monde ainsi qu'avec les personnes blessées dans leur dignité, en promouvant une mission de réconciliation et de justice; Accompagner les jeunes dans la création d'un avenir porteur d'espérance; Travailler avec d'autres pour la sauvegarde de notre "Maison Commune". En Suisse, la Communauté des jésuites compte près d'une cinquantaine de membres. Avec quelque 16'000 prêtres, frères, scolastiques et novices dans le monde, les jésuites sont le plus grand ordre religieux masculin de l'Eglise catholique.

24.02 (cath.ch/ I.MEDIA) Les abus sexuels sont une « **manifestation du mal, flagrante, agressive et destructrice** », a gravement déclaré le pape François à la fin de la messe de conclusion du sommet sur la protection des mineurs organisé au Vatican. Les abus sexuels sur mineurs, a soutenu le Souverain pontife, sont un phénomène « historiquement répandu dans toutes les cultures » qui rappelle les sacrifices humains. Le consacré qui abuse d'un enfant, a accusé le pape, se laisse « asservir » et devient un « instrument de Satan ». De tels faits sont une « manifestation actuelle de l'esprit du mal ». Face à ces abus, la colère des personnes est un « reflet de la colère de Dieu, trahi et frappé. Ces actes, a-

til poursuivi, relèvent du « mystère du mal » et s'il faut prendre « toutes les mesures pratiques » nécessaires, il ne pas oublier pour autant les « mesures spirituelles » : humiliation, accusation de soi, prière et pénitence. Le chef de l'Eglise catholique a ensuite listé huit dimensions pour lutter contre les abus. En premier lieu, la protection des enfants, qui demande de « changer les mentalités pour combattre l'attitude défensive et réactive visant à sauvegarder l'institution ». Pour le pontife, il faut une « recherche sincère et décidée du bien » en donnant la priorité aux victimes. Le pape François a également mis en avant la formation des futurs prêtres et il a demandé de renforcer et vérifier les lignes directrices des conférences épiscopales. « Aucun abus ne doit jamais être couvert – comme ce fut le cas par le passé – et sous-évalué ». En conclusion de son discours, le chef de l'Eglise catholique a tenu à exprimer sa « vive gratitude » pour la « très grande majorité » de bons prêtres qui « se sentent déshonorés et discrédités par les comportements honteux de quelques-uns de leurs confrères ». Le sommet sur les abus sexuels a déçu certaines victimes qui espéraient la promulgation immédiate de mesures concrètes. Rome édictera prochainement des normes en vue de renforcer la prévention et la lutte contre les abus, « au plus tard, d'ici deux mois », promet le modérateur des débats, le Père Frederico Lombardi.

25.02 (cath.ch) Le conseil de fondation du Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE) a annoncé la fin de la collaboration avec la doyenne de l'Institut de formation aux ministères (IFM), **Marie-Dominique Minassian**. Face à des difficultés survenues dans le cadre du fonctionnement interne du CCRFE auquel se rattache l'IFM, la décision a été prise de cesser la collaboration, a-t-il été précisé. Ce départ n'est lié ni à un défaut de compétences, ni à une faute professionnelle.

26.02 (cath.ch) La fondation de droit pontifical **Aide à l'Eglise en Détresse (AED)** en Suisse traverse des difficultés. Le directeur s'est séparé de Roberto Simona, son responsable régional pour la Suisse romande et la Suisse italophone le 21 février 2019. Jan Probst, directeur de la section suisse d'AED, a justifié sa décision concernant M. Simona en affirmant brièvement que « nos idées se sont éloignées ». Lucia Wicki-Rensch, responsable communication d'AED, succède à M. Simona de manière intérimaire jusqu'à ce que le poste soit repourvu.

28.02(cath.ch/I.MEDIA) « Il serait beau que dans une ville, **rabbins et curés travaillent ensemble** (...) au service de l'humanité souffrante », a déclaré le pape François lors du congrès au Vatican pour les 50 ans de la mort du cardinal Augustin Bea, ancien président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens. Grâce au cardinal Bea, a expliqué le successeur de

Pierre, le dialogue judéo-chrétien est engagé sur un « chemin fructueux ». Afin de poursuivre dans cette voix, a-t-il considéré, ce dialogue doit désormais « aller au-delà des frontières de la communauté scientifique ». Ces fruits ne doivent pas rester « l'apanage de quelques-uns, mais être une opportunité féconde pour beaucoup ».

4.03 (cath.ch /I.Media) Les archives du pontificat de **Pie XII** seront ouvertes aux chercheurs, a annoncé le pape François. Il a rappelé que Pie XII s'est retrouvé à diriger l'Eglise catholique « dans un des moments les plus tristes et les plus sombres du 20e siècle », pendant la Seconde Guerre mondiale. L'ouverture aux chercheurs de la documentation archivistique du pontificat de Pie XII, de 1939 à 1958 aura lieu le 2 mars 2020, c'est-à-dire pour le 81e anniversaire de l'élection au pontificat du cardinal Pacelli. « L'Eglise n'a pas peur de l'histoire », a affirmé le pape François.

07.03.(cath.ch) Le **cardinal Philippe Barbarin**, archevêque de Lyon, a annoncé qu'il remettrait sa démission au pape François. La décision fait suite à sa condamnation à 6 mois de prison avec sursis pour non dénonciation d'abus sexuels. Le cardinal Barbarin était mis en cause pour avoir tardé à dénoncer à la justice les agissements du Père Bernard Preynat, reconnu coupable d'abus sexuels sur des dizaines de mineurs dans les années 1970 à 1990. La condamnation à une peine de prison de l'archevêque de Lyon n'était pas attendue, alors que la procureure adjointe Charlotte Trabut n'avait requis aucune condamnation contre le cardinal et cinq autres responsables du diocèse. Dans une interview au quotidien *La Croix*, Mgr Emmanuel Gobilliard, évêque auxiliaire de Lyon, a assuré que le cardinal aurait démissionné même s'il n'avait pas été condamné.

08.03 (cath.ch) A la suite de la diffusion par l'émission Temps Présent d'un reportage sur les abus sexuels commis par des prêtres et des évêques sur des religieuses, **Mgr Charles Morerod**, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a lancé un appel aux communautés religieuses dans le diocèse pour leur demander de signaler à la justice les faits d'abus dont elles auraient connaissance. « Ces actes sont intolérables », indique Mgr Morerod dans son message. « J'ignore si de telles horreurs ont eu lieu sur le territoire du diocèse, mais je tiens à rappeler que tout abus sexuel (sur majeur comme sur mineur, prescrit ou non) doit être signalé à la justice. Je souhaite que ce message soit porté à la connaissance de chaque membre de votre communauté. Et je répète le besoin urgent de faire tomber le silence et d'empêcher qu'il y ait d'autres victimes. »

11.03 (cath.ch) Le **nombre des chrétiens en Syrie** a dramatiquement diminué depuis le début du conflit en 2011. Dans certaines zones du pays, de 50 à 77% des

fidèles sont partis, déplore Mgr Samir Nassar. Le « petit troupeau des chrétiens syriens » semble rendu encore plus fragile par des processus alarmants de vieillissement et d'émigration. « Au cours de la dernière grande rencontre des familles seuls quatre couples avaient moins de 50 ans », indique l'évêque maronite de Damas.

13.03 (cath.ch) Le Tribunal du Comté de Victoria, à Melbourne, a condamné le **cardinal australien George Pell** à six ans de prison. L'ancien préfet du Secrétariat pour l'Economie du Saint-Siège est déclaré coupable d'abus sexuels sur des mineurs âgés de 12 et 13 ans. Au moment des faits, à la fin des années 1990, Mgr George Pell était archevêque de Melbourne. L'ancien 'numéro trois' du Vatican, âgé de 77 ans, saura début juin s'il a droit à un procès en appel. Il devra passer au minimum trois ans et huit mois derrière les barreaux, période après laquelle il pourra réclamer la liberté sous caution. Le juge Peter Kidd a qualifié les crimes reprochés d'« odieux ».



17.03 (réd) L'église St-Jean -XIII était pleine pour la célébration œcuménique du **Dies Judaicus** (Jour du judaïsme) : environ 300 personnes ont pris part à la messe chantée en hébreu et marquée par une participation juive, orthodoxe et protestante. Fixée au 2e dimanche de Carême, cette journée a été instaurée par les évêques suisses pour encourager les chrétiens à approfondir la dimension du judaïsme au cœur de leur foi et les juifs à témoigner du message qu'ils ont transmis aux membres de leur communauté et aux chrétiens. « Pour les trois traditions catholique, orthodoxe et protestante, il est vital de reconnaître ce qui nous relie et l'héritage hébraïque commun », a affirmé l'abbé Alain-René Arbez, de la Commission suisse judéo-catholique. « Jésus était juif, sa mère était une juive fervente » et « on ne peut pas déraciner Jésus de ces origines hébraïques comme cela a été fait durant tant de siècles avec des terribles conséquences », a souligné le prédicateur.

2 et 9 avril

Table de la P(p)arole Carême
Mardis 2 et 9 avril de 19h à 21h00
Paroisse Sainte-Trinité (69 rue de Lausanne)
Contact : christine.lanythalmeyr@cath-ge.ch

2 avril

Les Mardis de la Plateforme interreligieuse
(PFIR) « Religion et accompagnement social »
Mardi 2 avril à 18h30
Salle Equitable– Maison internationale des Associations

3 avril

Exposé : « La Vierge Marie »
par l'abbé Philippe-Marie Schönenberger
Mercredi 3 avril de 19h05 à 20h00
Basilique Notre-Dame (cf. p. 11)

4 avril

« Réenchanter notre relation à la nature »
avec Michel Maxime Egger
Jeudi 04 avril à 19h00
Salle paroissiale St-Pie -X (cf. p. 11)

Rencontres œcuméniques de carême
« Chances et périls de la lecture biblique »
avec Jean-Michel Poffet, dominicain engagé
Jeudi 4 avril à 20h15
Temple de ChêneBougeries (Route de Chêne, 153).

6 avril

Un auteur un livre
Avec Jacques Arnoud « Dieu, les extraterrestres et nous »
Samedi 6 avril à 11h00
Librairie Payot (cf. p. 10)

Ciné-club à Meyrin - film « Marie Madeleine de Garth Davis »
Samedi 6 avril à 15h00,
Centre paroissial St-Julien, Meyrin-Village (cf. p. 11)

7 avril

Messe « Energie de la foi » (messe des jeunes)
Chaque dimanche à 19h30
Église Saint-Boniface (Plainpalais)

8 avril

Formations: Eucharistie: tradition et actualité,
avec Fr. Guy Musy
Lundi 8 avril de 20h à 21h30
Salle paroissiale de St-Paul

9 avril

Rencontres œcuméniques de Carême

AGENDA DU MOIS

EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE
GENÈVE

« Comment lire la Bible aujourd'hui »
avec Valérie Duval Poujol, théologienne
Mardi 9 avril à 20h15
Eglise évangélique de Cologny
(Route de la Capite, 114)

Conférence « Job ou le scandale de l'innocence », avec Marion Muller-Colard
Mardi 9 avril à 18h30
Musée international de la Réforme
(4 Rue du Cloître - Genève)

10 avril

Exposé « L'Eglise catholique à Genève »
par l'abbé Pascal Desthieux
Mercredi 10 avril de 19h05 à 20h00
Basilique Notre-Dame

12 avril

Parcours - Echanger sur l'évangile avec les clés de la
« Bible hébraïque » avec l'abbé Alain-René Arbez
Vendredi 12 avril à 18h30
Cure de St-Jean-XXIII (derrière l'église)

16 avril

Messe chrismale
Mardi 16 avril à 10h00
Basilique Notre-Dame (cf.p.2)

17 avril

Exposé « Paradis, purgatoire, enfer, indulgences »,
par l'abbé Pierre Jaquet
Mercredi 17 avril de 19h05 à 20h00
Basilique Notre-Dame

26 avril

Célébration du Vendredi
« Une célébration qui prend son temps »
Vendredi 26 avril à 19h00
Paroisse de la Ste-Trinité

28 avril

Fête du Chemin de Joie
Dimanche 28 avril dès 14h30
Au Cénacle (cf. p. 4)

30 avril

Conférence « Cœur à cœur avec la musique : la passion selon saint Jean, de J-S. Bach » avec l'abbé P. Matthey
Mardi 30 avril de 14h30 à 16h00
Auditoire Julliard (HUG – 17, rue Alcide-Jentezer)

Consultez l'agenda sur le site eglisecatholique-ge.ch

*Le Courrier pastoral est une publication de
l'Eglise catholique romaine à Genève
Vicariat Épiscopal, rue des Granges 13, 1204 Genève
Contact: silvana.bassetti@ecr-ge.ch*

Le Courrier pastoral est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel. Une erreur? Signalez-la-nous, pour que nous puissions la rectifier.
Une réaction ? Ecrivez-nous !